

PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE
DU
23 AVRIL 2026

Présidence : **Monsieur Vincent GUILLET, Syndic**

Présents : **80 citoyennes et citoyens**

Se sont excusés : **Monsieur Yvan Roulin
Monsieur Didier Steiner
Monsieur et Madame Jean-Marc et Martine Hayoz
Monsieur Frédéric Biemann
Madame Pauline roux
Monsieur Frédéric Peiry
Monsieur Michel Waeber
Madame Chantal Freymond**

Scrutateurs : **Monsieur Jérémie Forney
Monsieur Diego Zahno
Madame Rachel Andrey**

Au nom du Conseil communal, M. Vincent Guillet a le plaisir d'ouvrir cette assemblée de printemps, qui est également la dernière de la législature 2021-2026. Il souhaite à chacune et chacun la bienvenue et les remercie de consacrer leur soirée à la présentation des comptes 2025. Leur présence témoigne de l'engagement et de l'intérêt que qu'ils portent au développement de notre commune.

M. Guillet souligne l'importance de leur présence active à cette assemblée, car c'est ensemble, par le dialogue et la collaboration que nous pouvons faire avancer notre commune.



Assemblée communale 23 avril 2026



Assemblée communale du 23 avril 2026

1

Il salue particulièrement la présence de

*Monsieur le Député Pierre-Alain Bapst,
Monsieur le Président de Paroisse, Eric Masotti, Monsieur le Conseiller de Paroisse Bernard*

Comme le stipule l'article 9^{bis} de la Loi sur les communes, les assemblées communales sont publiques. Toute personne n'étant pas citoyen actif ayant son domicile politique dans la commune est tenue de le signaler par main levée afin qu'elle ne soit pas comptée dans les personnes ayant droit de vote.

Personne ne s'annonce.

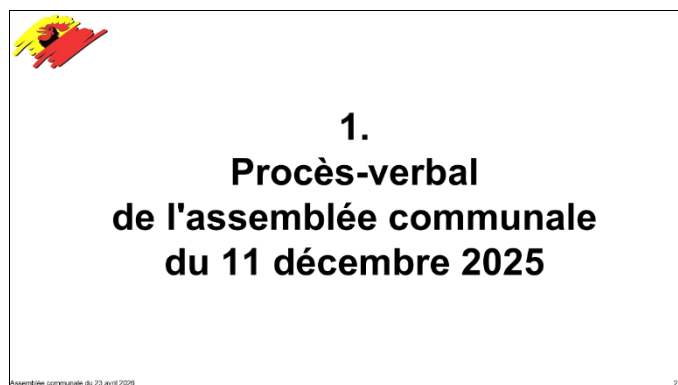
CONVOCATION : conformément à l'art. 12 LCo.

Remarque : aucune

ENREGISTREMENT : conformément à l'art. 3 al. 2 ReLCo.

Remarque : aucune

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2025

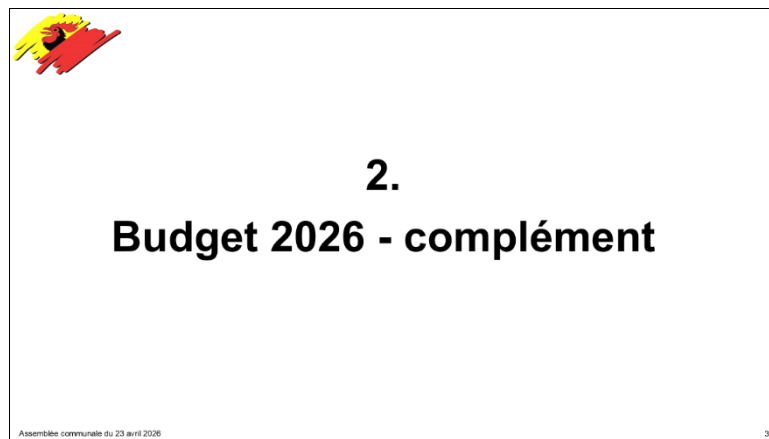


Le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2025 ne sera pas lu ; il était en consultation auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune (art. 13 RELCo).

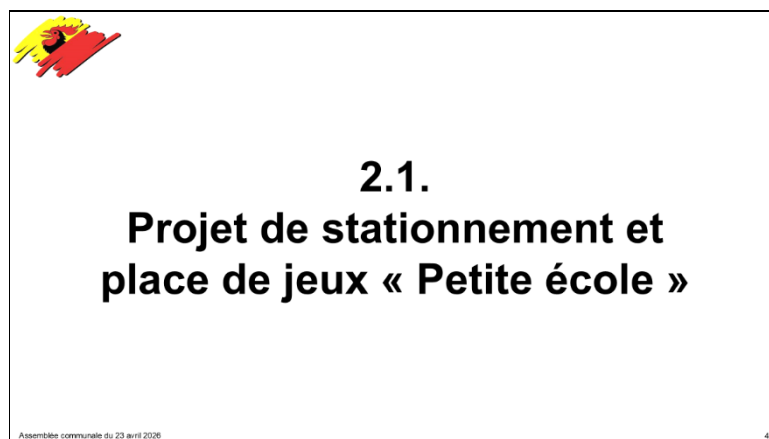
Remarque : aucune

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

2. Budget 2026 – complément



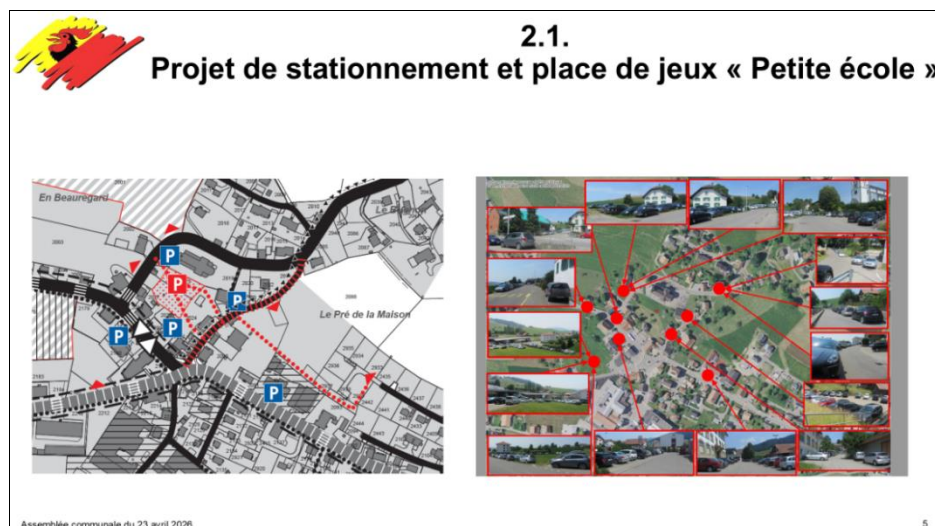
2.1. Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »



M. Vincent Guillet passe au point 2.1. de l'ordre du jour, Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »

Pour la présentation de ce point, il passe la parole à Monsieur Pierre-Joseph Sciboz, Vice-Syndic, responsable du dicastère de l'aménagement des constructions et environnement.

Présentation



Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, lors de manifestations dans la localité, notre commune connaît des problèmes de stationnement. Le réaménagement de l'arrêt de bus, l'aménagement d'une place de jeux devant la petite école font partie des projets qui vont réduire un certain nombre de places de parc au centre du village.

Par conséquent, conformément à son plan directeur, les autorités communales souhaitent réaliser un nouveau parking en dessous de l'église, dont les deux parcelles d'environ 4'000 m² sont propriétés de la commune et se trouvent en zone d'intérêt général.



2.1. Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »



Assemblée communale du 23 avril 2026

- déterminer les besoins spécifiques en stationnement de la commune ;
- justifier le nombre de places de parc à prévoir sur ce nouveau parking ;
- faire correspondre le projet au Plan Directeur Communal ;
- respecter les normes ad hoc (dimensions, pentes, accès, mobilité douce, etc...).

6

Avant d'engager toute procédure, un projet a été élaboré et soumis au Service de la mobilité. Ce dernier a émis des réserves quant au nombre de places envisagées et demande de justifier les besoins spécifiques en stationnements.

La prise de position de ce Service montre la difficulté de réaliser des parkings dans le contexte actuel de réduction du trafic automobile. Le dossier accompagnant le nouveau projet doit donc apporter de solides arguments pour justifier sa réalisation.



2.1. Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »



Assemblée communale du 23 avril 2026

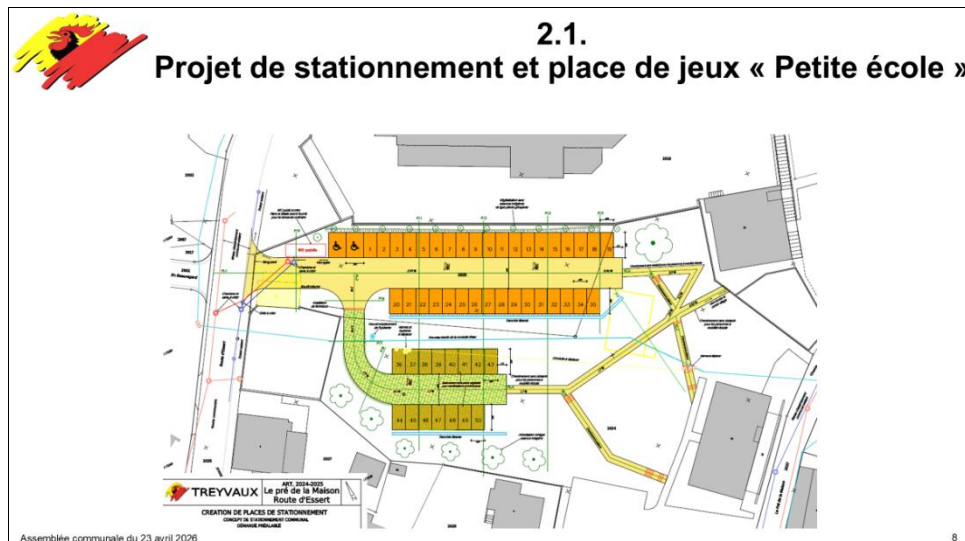
Ces derniers totalisent 76 places publiques voiture distribuées comme suit :

| | Marquage blanc | Marquage jaune | Non marquées | Total |
|--------------|----------------|----------------|--------------|-----------|
| Eglise | 0 | 0 | 7 | 7 |
| Centre | 22 | 0 | 0 | 22 |
| Admin | 9 | 3 | 0 | 12 |
| Petite Ecole | 0 | 0 | 13 | 13 |
| Grande Ecole | 0 | 0 | 24 | 24 |
| Total | 31 | 3 | 44 | 78 |

Tableau 1 - Offre en stationnement proposée au sein des sites recensés
Relève réalisée en novembre 2023

7

Dès lors, un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour répondre aux demandes du Service de la mobilité. Nous devons fournir une première étape de faisabilité, c'est-à-dire un diagnostic des besoins pour élaborer un concept de stationnement.



Pour l'enquête préalable qui a suivi, c'est le bureau DeltaGéo qui a établi un dossier technique comprenant l'étude des besoins, diverses analyses avec les Services de l'état concernés, les résultats et possibilités d'aménagement.

Ce projet, accompagné de relevés topographiques et de plans d'implantation, prévoyant 35 places quotidiennes et 50 places supplémentaires à multiusage, a été déposé auprès des Services de l'Etat dans le courant du mois d'avril 2025.

Les premiers retours de ces Services nous ont été communiqués à la mi-septembre. La demande de permis de construire sera publiée prochainement.



Le crédit d'investissement proposé concerne la réalisation du parking, la construction d'un WC public, une place de jeux devant la petite école et la réfection des escaliers attenants pour un montant de Fr. 980'000.-

Dans le détail des principaux montants :



2.1.

Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »

2. Coûts

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Installation de chantier et travaux préparatoires | Fr. | 16'000.00 |
| Routes et places | Fr. | 225'000.00 |
| Nouveau tracé d'eau potable | Fr. | 15'000.00 |
| Canalisations et tranchées filtrantes | Fr. | 20'000.00 |
| Eclairage public | Fr. | 30'000.00 |
| Signalisation | Fr. | 6'000.00 |
| Plantations et surface verte | Fr. | 24'000.00 |
| Construction d'un WC public | Fr. | 82'000.00 |
| Place de jeux devant la Petite école | Fr. | 276'000.00 |
| Réfection de l'escalier attenant à la Petite école | Fr. | 64'000.00 |
| Honoraires d'ingénieurs, géomètre et enquête publique | Fr. | 64'000.00 |
| Divers et imprévus | Fr. | 84'000.00 |
| | | <hr/> |
| | Fr. | 906'000.00 |
| TVA 8.1 % | Fr. | 73'386.00 |
| | | <hr/> |
| Total de l'investissement proposé TTC | Fr. | 979'386.00 |
| | | <hr/> |
| Arrondi à | Fr. | 980'000.00 |
| | | ===== |

Assemblée communale du 23 avril 2026

10



2.1.

Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »

3. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement sera réalisé par un crédit bancaire

| | | | | | |
|--|----------------|-------|------------|------------------|-------------------|
| Total de l'investissement | | | | Fr. | 980'000.00 |
| | | | | | <hr/> |
| Amortissement annuel | | | | | |
| Parking et escaliers | Fr. 623'000.00 | 2.5 % | Fr. | 15'575.00 | |
| Place de jeux Petite école | Fr. 357'000.00 | 3.0 % | Fr. | 10'710.00 | |
| | | | | | <hr/> |
| Intérêts bancaires | | 2.0 % | Fr. | 19'600.00 | |
| | | | | | <hr/> |
| Charges annuelles, première année | | | Fr. | 45'885.00 | |
| | | | | | <hr/> |

Assemblée communale du 23 avril 2026

11

Voilà Mesdames et Messieurs, c'est ma dernière présentation, mon dernier plaidoyer pour un projet communal.

Vingt ans au service de ma commune à défendre des budgets, à contrôler des plans d'enquête, à faire appliquer des règlements et j'en passe....

Une expérience d'une richesse incroyable, épaulé par une administration très professionnelle qui m'a facilité le mandat, bien que la tâche n'a pas toujours été simple...

Je salue et remercie l'étroite collaboration entretenue avec Sandra, Sarah, Stéphanie et la dernière arrivée Shana nouvelle responsable technique.

Je remercie également mes collègues et amis du Conseil communal qui m'ont soutenu en 2025 suite à mes ennuis de santé.

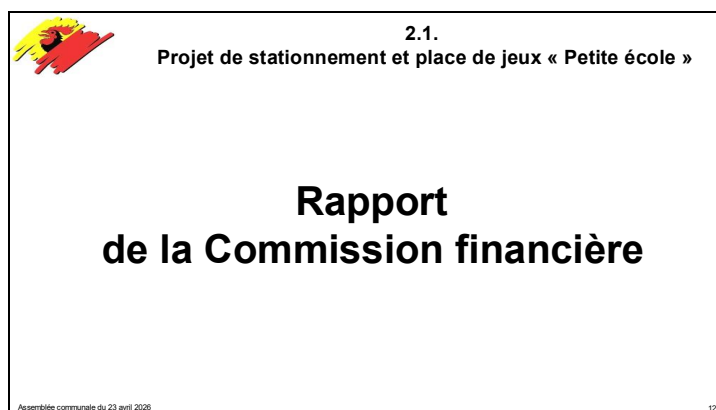
Je leur souhaite plein succès pour les futurs projets qui alimenteront cette nouvelle législature.

Mesdames et Messieurs, merci pour votre confiance et bonne suite d'assemblée.

Applaudissement de l'assemblée.

M. Vincent Guillet remercie M. Sciboz pour sa présentation et ses quelques mots.

Il passe la parole à M. Sylvain Probst, Président de la Commission financière pour le rapport de celle-ci.



Rapport de la commission financière

2.1 Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »


L'investissement de 980'000 CHF pour le projet de stationnement et place jeux « Petite école » sera financé par un crédit bancaire. Cet investissement permettra de pallier le manque de places de parking dans la commune lors des événements du village et de réaménager l'espace de l'école et de l'accueil extra-scolaire pour en faire un lieu accueillant et convivial pour les enfants et les familles.

La charge annuelle de 45'885 CHF est supportable pour notre commune. La Commission Financière donne un préavis favorable pour le financement de cet investissement. La commission financière recommande cependant au Conseil Communal de mettre en œuvre une solution pour éviter que le parking soit utilisé abusivement à des fins privées ou en dehors de l'usage prévu.

M. Vincent Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la Commission financière.

La parole est à l'assemblée.

Questions : **aucune**



2.1.
Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »

Questions ?
Vote

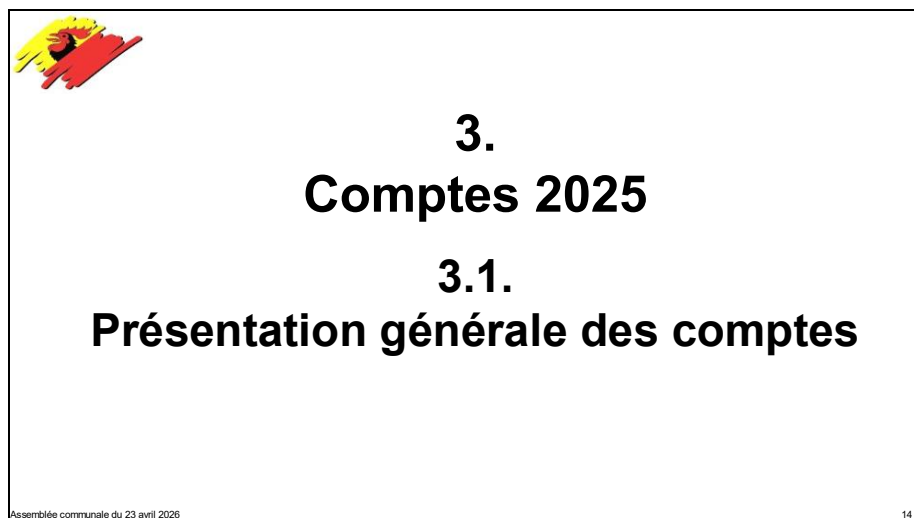
Assemblée communale du 23 avril 2026 13

La parole n'étant pas demandée, M. Guillet passe au vote.

Vote : **L'investissement du projet de stationnement et place de jeux « Petite école » pour un montant de 980'000 francs est accepté à l'unanimité.**

M. Vincent Guillet remercie l'assemblée.

3. Comptes 2025



M. Vincent Guillet passe au point 3 de l'ordre du jour, les comptes 2025. Pour la présentation de ces comptes, et plus particulièrement des points 3.2 et 3.3, M. Guillet donne la parole à M. Olivier Girardin, Conseiller communal responsable du dicastère des finances.

3.1. Présentation générale des comptes

Mesdames,
Messieurs,

Depuis maintenant 5 ans, les différentes situations auxquelles nous avons été confrontés avec pour exemple : la COVID-19, la géopolitique mondiale incertaine, les prix de l'énergie qui jouent le Yoyo, ont continuellement mis la pression aussi bien sur les ménages que sur les finances communales.

Malgré ce qui précède, le Conseil communal a gardé sa ligne de conduite quant à la gestion responsable des finances de notre commune tout en poursuivant sa politique concernant les investissements.

Comme vous le savez et pour rappel, depuis 2022 avec le passage à MCH2 nous avons été obligés de réévaluer pour près de 3 millions de francs le patrimoine de la commune, montant que nous devons amortir sur encore 6 ans, ce qui représente près de 300'000 francs par année.

Pour ce qui est des comptes de l'année 2025, ils peuvent être qualifiés d'excellents. Le budget prévoyait un bénéfice de 25'200 francs, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de l'ordre de 576'723.27 francs.

*Si l'on met de côté ce montant extraordinaire cité ci-dessus et considéré comme « fictif », le résultat reste donc bon avec, un montant de 281'674.92 francs.
Ce qui précède peut être expliqué comme suit :*

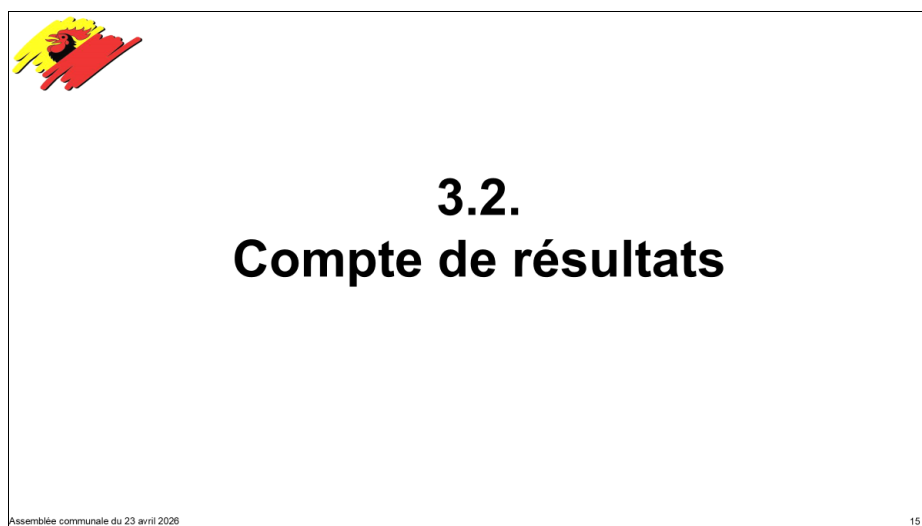
Suite à l'entrée en vigueur de MCH2, les impôts sur le revenu et la fortune des années précédentes doivent être réévalués lors du bouclage des comptes sur la base des prestations taxées et à recevoir, ce qui représente :

- Pour l'année 2025, diminution de 43'000 francs
- Pour les années précédentes, augmentation de 297'000 francs

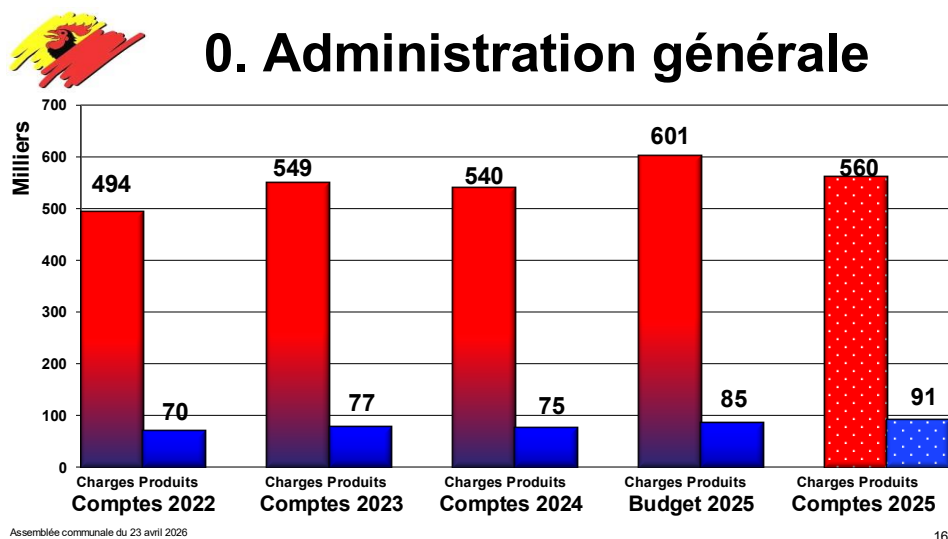
Concernant les impôts particuliers, pour l'année 2025, nous enregistrons une augmentation de plus 73'409.80 francs liée à l'impôt sur les prestations en capital.

Le solde final découle également d'une gestion rigoureuse de chaque dicastère.

Nous soulignons également que certaines charges liées et indépendantes de notre gestion ont aussi été moins élevées que budgétisées.



Les considérations sur les comptes 2025 sont les suivantes :



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|---------------------------|----------------|---------------|-----------------|
| 0 ADMINISTRATION GENERALE | Fr. 559'911.59 | Fr. 90'850.83 | Fr. 469'060.96 |

Différence par rapport au budget de - Fr. 47'669.34

0110.3132.00 Honoraires de l'organe de révision

Produits : Fr. 8'030.80

Pour 2024, plus de frais que budgétisés. Pour 2025, la prévision sera selon les comptes 2024 (Budget 5'600.00)

0220.3133.00 Informatique

Charges : Fr. 5'093.10

Remplacement des Switchs moins cher que budgétisé et pas d'imprévu en 2025 (Budget 8'880.00)

0220.3158.00 Contrat de maintenance

Charges : Fr. 39'133.10

Certaines mises à jour n'ont pas été effectuées et sont reportées (Budget 47'680.00)

0220.3170.00 Frais de réceptions et délégations

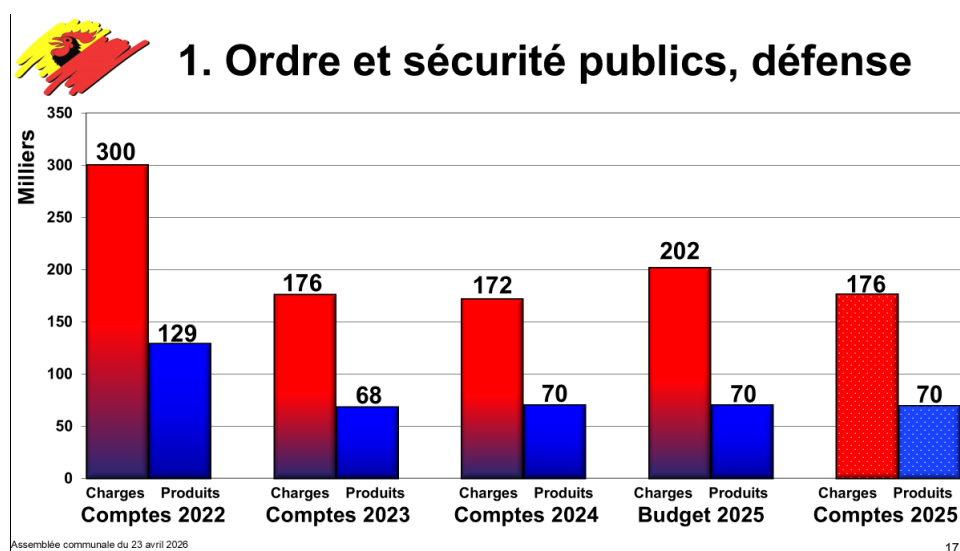
Charges : Fr. 10'505.67

Moins de réceptions et délégations que prévu et moins de jeunes présents au souper des jeunes citoyens (Budget 15'150.00)

0290.3120.00 Eau, énergie, combustible - adm

Charges : Fr. 9'212.15

Moins de frais de chauffage que prévu (Budget 11'000.00)



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|--------------------------------------|----------------|---------------|-----------------|
| 1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE | Fr. 176'451.30 | Fr. 69'665.65 | Fr. 106'785.65 |

Différence par rapport au budget de - Fr. 25'074.35

1400.3612.00 Participation Service des Curatelles

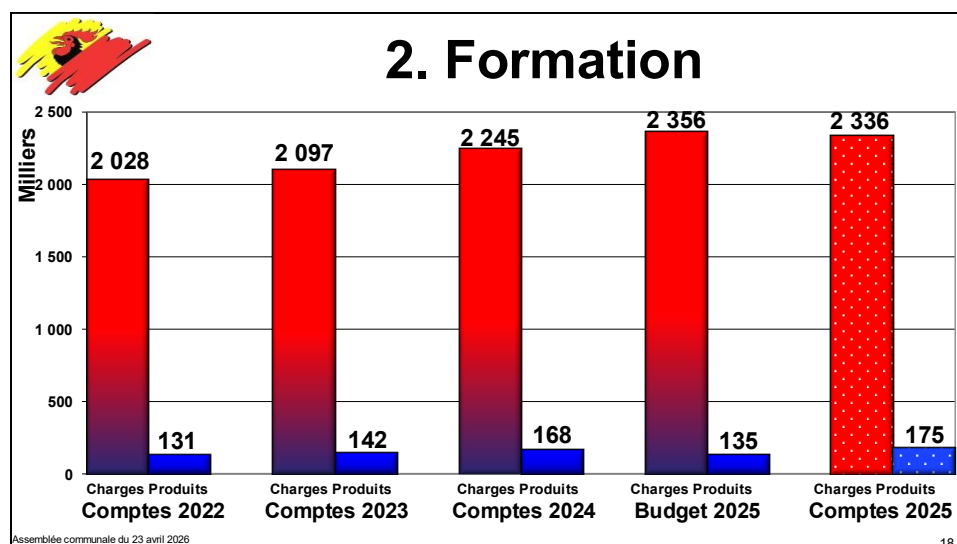
Charges Fr. 92'178.00

Décompte final 2024 en notre faveur (Budget 98'800.00)

1500.3612.05 Répartition pour Bataillon Sarine

Charges Fr. 21'327.70

Décompte 2024 en notre faveur (Budget 36'250.00)



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|-------------|------------------|----------------|------------------|
| 2 FORMATION | Fr. 2'335'885.20 | Fr. 175'188.91 | Fr. 2'160'696.29 |

Différence par rapport au budget de - Fr. 60'493.71

2120.3104.00 Matériel didactique

Charges : Fr. 5'806.70

Moins de frais de matériel didactique pour certaines classes que prévu au budget (Budget 6'400.00)

2120.3113.00 Matériel informatique

Charges : Fr. 2'534.00

Visualiseurs 3 pièces au lieu des 5 prévus et réserve pas nécessaire pour cette année (Budget 4'100.00)

2120.3150.00 Entretien de meubles et appareils de bureau

Charges : Fr. 11'764.40

Augmentation du nombre de copies dans les écoles (Budget 7'000.00)

2170.3144.00 Entretien des bâtiments et immeubles

Charges : Fr. 31'412.27

Rénovation du local de jeunesse pas effectuée (Budget 61'000.00)

2180.3636.00 Subventions aux autres AES

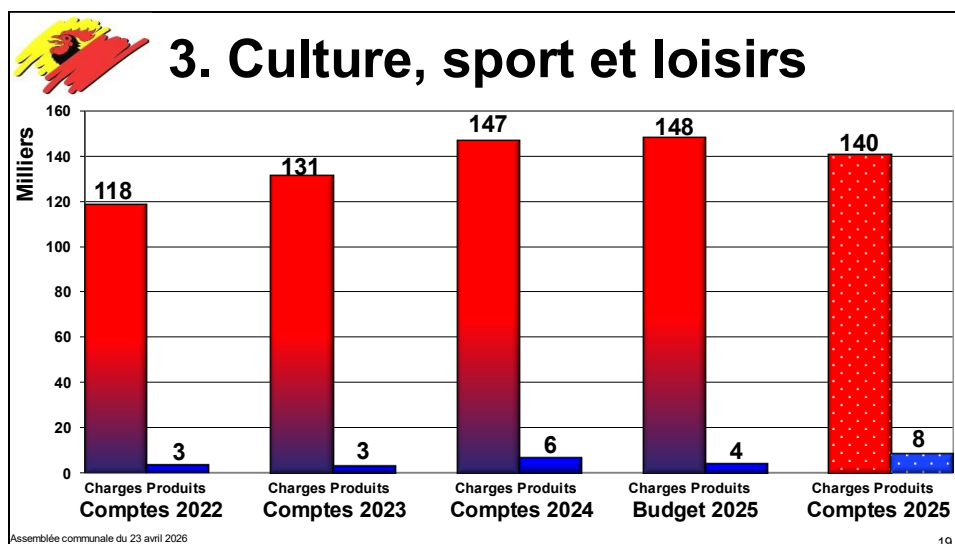
Charges : Fr. 3'155.20

Nouvelle convention avec l'AES de La Roche pendant les vacances scolaires – en relation avec les comptes 2180.4260.02, 03 et 04 (Budget 0.00)

2180.4260.00 Participation des parents aux unités AES

Charges : Fr. 112'058.25

Augmentation de la fréquentation des enfants et ouverture de l'AES le mercredi (Budget 80'000.00)



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|-----------------------------|----------------|--------------|-----------------|
| 3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS | Fr. 140'206.38 | Fr. 7'983.05 | Fr. 132'223.33 |

Différence par rapport au budget de - Fr. 11'876.67

3410.3101.00 Produits d'entretien et matériel de conciergerie

Charges : Fr. 1'000.00

Moins de produits d'entretiens que budgétisé (Budget 3'500.00)

3410.3110.00 Acquisition meubles et appareils de bureau

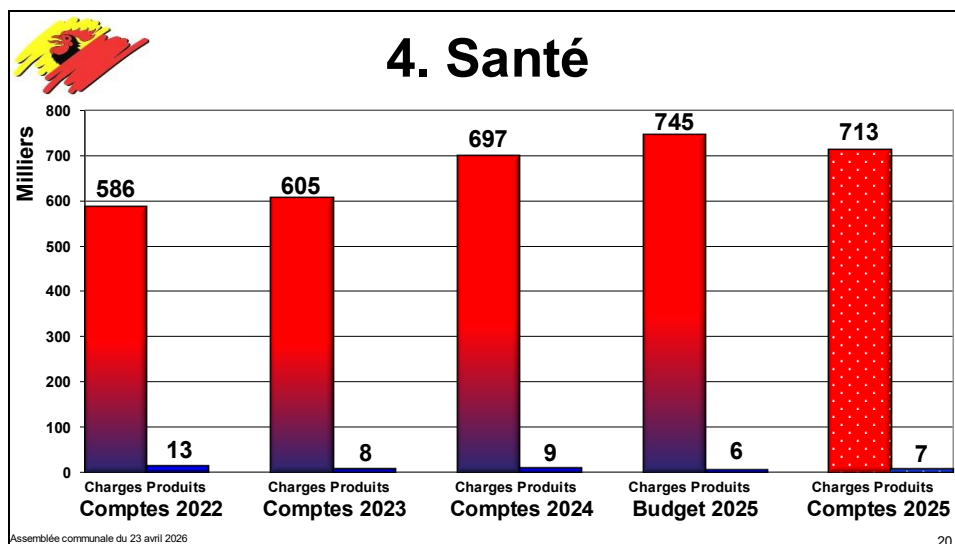
Charges : Fr. 2'750.00

Achat du poêle à bois au stand de tir 300 m. car l'ancien ne fonctionnait plus (Budget 0.00)

3410.3144.01 Entretien Place Sports

Charges : Fr. 5'890.85

Pas de fourniture d'engrais pour le terrain de foot en 2025 (Budget 12'000.00)



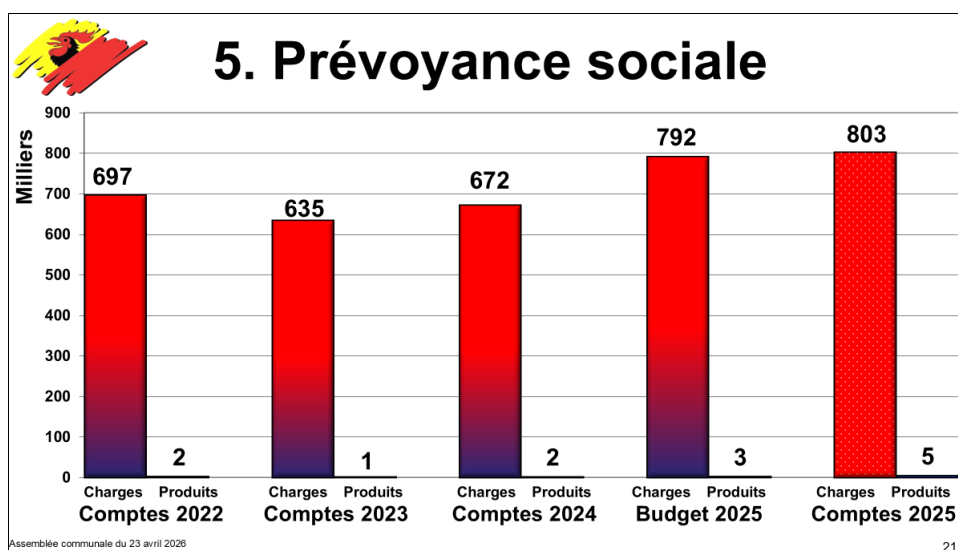
| | | Charges | Produits | Exc. de charges |
|---|------------|----------------|-----------------|------------------------|
| 4 | SANTE | Fr. 712'820.60 | Fr. 6'953.10 | Fr. |
| | 705'867.50 | | | |

Différence par rapport au budget de - Fr. 32'962.50

4120.3631.00 Participation subvention frais accompagnement des personnes âgées

Charges : Fr. 293'102.80

Charges liées, moins facturées que budgétisées (Budget 311'130.00)



| | | Charges | Produits | Exc. de charges |
|---|--------------------|----------------|-----------------|------------------------|
| 5 | PREVOYANCE SOCIALE | Fr. 803'048.33 | Fr. 4'824.40 | Fr. |
| | 798'223.93 | | | |

Différence par rapport au budget de Fr. 8'603.93

5451.3612.00 Participation déficit crèche Capucine

Charges : Fr. 0.00

Pas de déficit pour la crèche Capucine car excellente fréquentation (Budget 9'250.00).

5451.3636.01 Subventions pour l'Accueil familial de jour

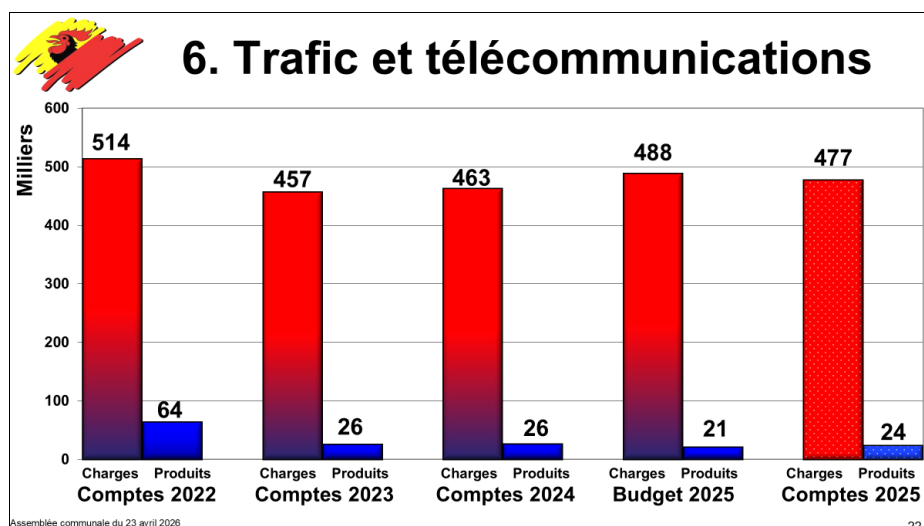
Charges : Fr. 13'415.45

Subvention pour l'accueil familial de jour en diminution, pas de maman de jour sur la commune (Budget 29'000.00).

5720.3611.00 Part LASoc (Loi sur l'Aide Sociale), aide matérielle et mesures d'insertion sociale MIS

Charges : Fr. 24'020.60

Selon information SASoc – dès 2026 facturation pour l'année courante et pas l'année antérieure. Donc dans les comptes 2025 – les charges 2024 et 2025 sont prises en compte. (Budget 12'380.00).



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|--------------------------------|----------------|---------------|-----------------|
| 6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS | Fr. 476'805.32 | Fr. 23'838.60 | Fr. 452'966.72 |
| COMMUNICATIONS | | | |

Différence par rapport au budget de - Fr. 14'573.28

6150.3101.03 Achat panneaux signalisation routes, chemins

Charges: Fr. 1'886.90

Remplacement de panneaux suite dégâts par des tiers. Les dégâts d'un panneau ont été refacturés, voir compte 6150.4260.00 (Budget 1'000.00)

6150.3130.02 Frais pour expertise de vitesse

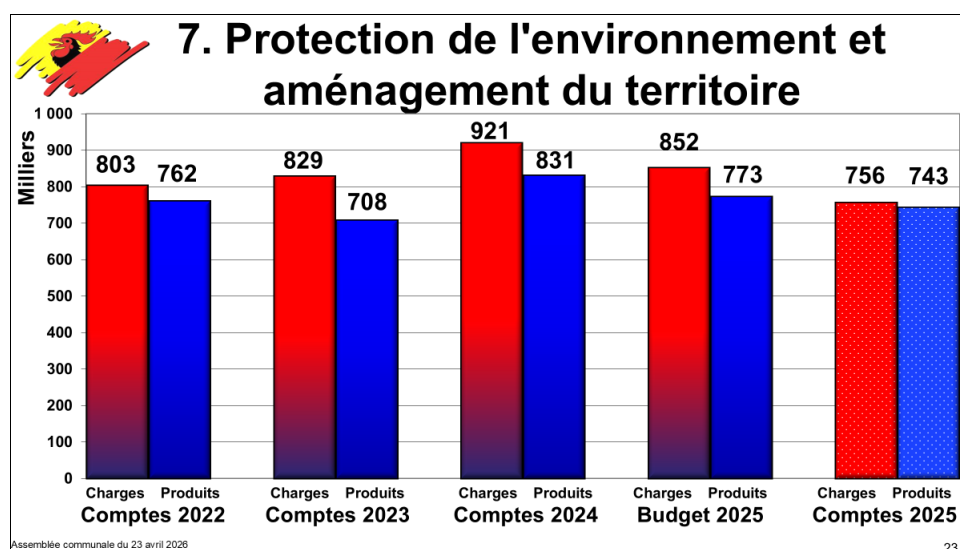
Charges: Fr. 12'145.04

Frais moins élevés car nous avons effectué une expertise de sécurité au lieu de l'expertise de 30 km/h (Budget 16'000.00)

6150.3161.00 Location vélo Pick-e-Bike

Charges: Fr. 1'880.95

Mise en place d'un programme de location de vélos pour relier le village au Pratzey (Budget 0.00).



| | Charges | Produits | Exc. de charges |
|--|----------------|----------------|-----------------|
| 7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | Fr. 756'475.50 | Fr. 743'360.83 | Fr. 13'114.67 |

Différence par rapport au budget de Fr. 65'435.33

7101.3105.00 Achat d'eau du GAME (Groupement d'adduction du Mouret et environs)

Charges : Fr. 31'888.06

Moins d'achat d'eau potable au GAME (Budget 40'000.00)

7101.3940.00 Imputation interne intérêts bancaires

Charges : Fr. 0.00

Pour 2025, nous n'avons pas eu besoin de crédit pour les puits de La Grange-Planche (Budget 47'250.00)

7201.3143.00 Entretien des infrastructures

Charges : Fr. 17'272.33

Travaux EC pour ATD Quart Monde moins conséquents que prévu (Budget 34'000.00)

7201.3612.00 Part. à la STEP (frais d'exploitation)

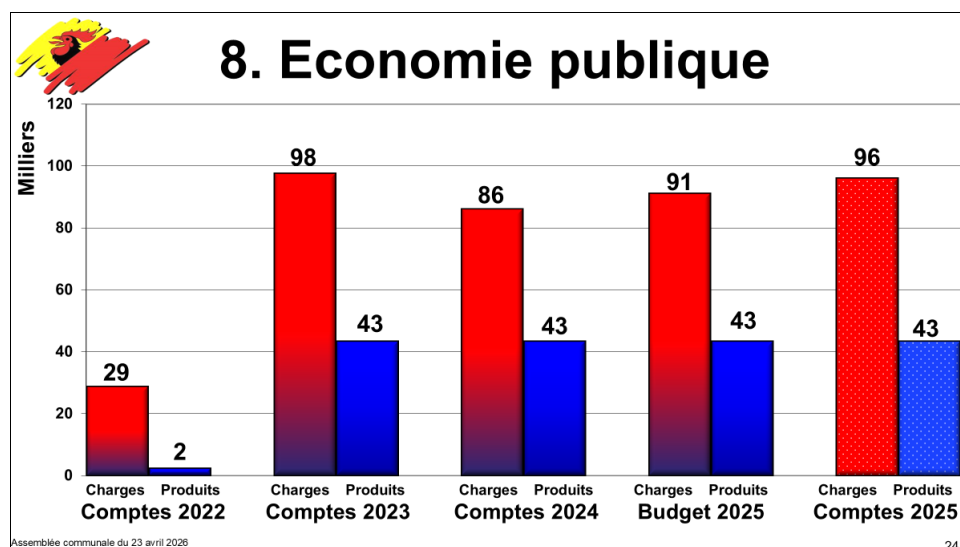
Charges : Fr. 58'857.00

Différence pour solde 2024, le résultat est un bénéfice et pas une perte comme provisionnée (budget 66'600).

7900.3132.00 Urbanisme

Charges : Fr. 8'781.25

Changement d'affectation de zone reporté en 2026 (Budget 23'000.00)



| | | Charges | Produits | Exc. de charges |
|---|----------|---------------|---------------|-----------------|
| 8 | ECONOMIE | Fr. 96'023.35 | Fr. 43'328.60 | Fr. 52'694.75 |

Différence par rapport au budget de Fr. 4'844.75

8200.3635.01 Part. aux syndicats forestiers

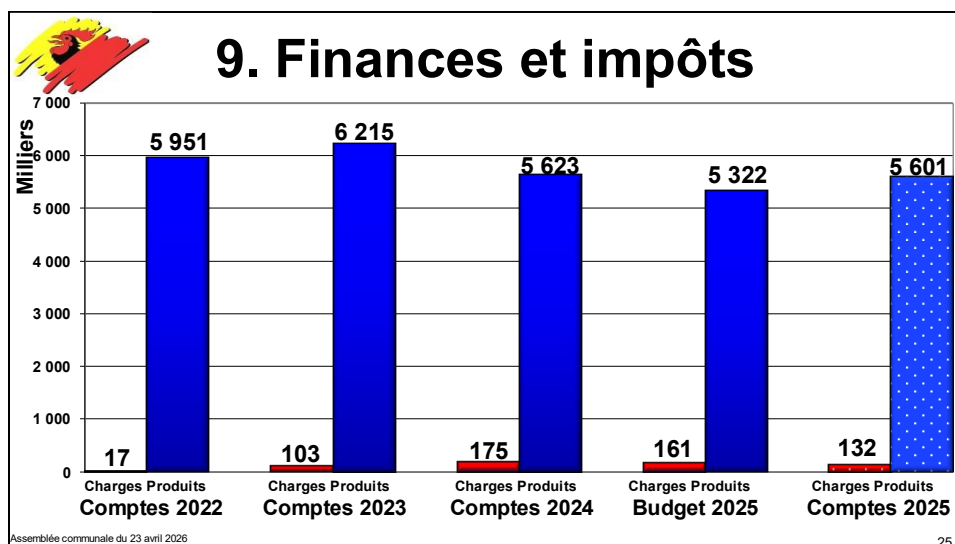
Charges : Fr. 7'232.50

Participation au fonds d'entretien pas budgétisée (Budget 1'360.00)

8400.3612.00 Participation Association touristique régionale

Charges : Fr. 10'420.05

Moins de charges que budgétisé (Budget 12'000.00)



| | Charges | Produits | Exc. de produits |
|----------------------|----------------|------------------|------------------|
| 9 FINANCES ET IMPOTS | Fr. 132'215.64 | Fr. 5'600'572.41 | Fr. 5'468'356.77 |

Différence par rapport au budget de Fr. 306'886.77

9100.4000.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques – année fiscale

Produits : Fr. 3'094'000.00

Adaptation solde décomptes 2025 à recevoir (budget 3'160'000.00)

9100.4000.10 Impôt sur le revenu des personnes physiques – années précédentes

Produits : Fr. 228'670.75

Adaptation solde décomptes 2024 à recevoir (Budget 0.00).

9100.4000.30 Impôt sur les prestations en capital

Produits : Fr. 173'409.80

Position non prévisible – retraits liés aux 2^e et 3^e piliers (Budget 100'000.00).

9100.4001.00 Impôt sur la fortune des personnes physiques – année fiscale

Produits : Fr. 234'000.00

Adaptation solde décomptes 2025 à recevoir (Budget 211'000.00).

9100.4001.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques – années précédentes


Produits : Fr. 21'665.85

Adaptation solde décomptes 2024 à recevoir (Budget 0.00).

9610.3401.00 Escompte et intérêts rémunérateurs

Charges : Fr. 39'231.65

Pas de crédit demandé pour la rénovation du vestiaire et pour les puits de La Grande-Planche (Budget 91'630.00).




Compte de résultats

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Total des revenus | Fr. 6'766'566.48 |
| Total des charges | <u>Fr. 6'189'843.21</u> |
| Excédent de revenus | Fr. 576'723.27 |

Assemblée communale du 23 avril 2026 26

2.3 Comptes des investissements


M. Olivier Girardin passe aux comptes des investissements.



3.3. Comptes des investissements

Assemblée communale du 23 avril 2026 27

M. Girardin ne cite que les plus importants :



Comptes des investissements

L'achat et la rénovation du cabinet médical avec un solde de Fr. 503'271.60

La 4^{ème} et dernière étape de la réfection des routes AF est terminée et se solde par un montant total de Fr. 1'321'432.60. Il se détaille comme suit :

- Fr. 1'142'575.30 à la charge de la commune
- Fr. 178'857.30 à la charge des propriétaires privés

Pour cette étape, nous avons reçu les subventions suivantes :

- Fr. 384'593.00 subventions fédérales à hauteur de 31%
- Fr. 347'374.00 subventions cantonales à hauteur de 28%

En ce qui concerne les autres investissements, ils sont en cours de réalisation

Assemblée communale du 23 avril 2026 28

| | | Charges | Produits |
|---|-----------|----------------|----------|
| 0 | FORMATION | Fr. 503'271.60 | |

0290.5040.06 Achat et rénovation cabinet médical
Dépenses : Fr. 503'271.60

Cet investissement est terminé (budget Fr. 600'000.00).

| | | Charges | Produits |
|---|-------------------|---------------|----------------|
| 8 | ECONOMIE PUBLIQUE | Fr. 22'024.40 | Fr. 120'853.05 |


8120 Améliorations structurelles

La 4^{ème} et dernière étape de la réfection des routes AF est terminée et se solde par un montant de Fr. 1'321'432.60. Il se détaille comme suit :

- Fr. 1'142'575.30 à la charge de la commune
- Fr. 178'857.30 à la charge des propriétaires privés

Pour cette étape, nous avons reçu les subventions suivantes :

- Fr. 384'593.00 subventions fédérales à hauteur de 31 %
- Fr. 347'374.00 subventions cantonales à hauteur de 28 %



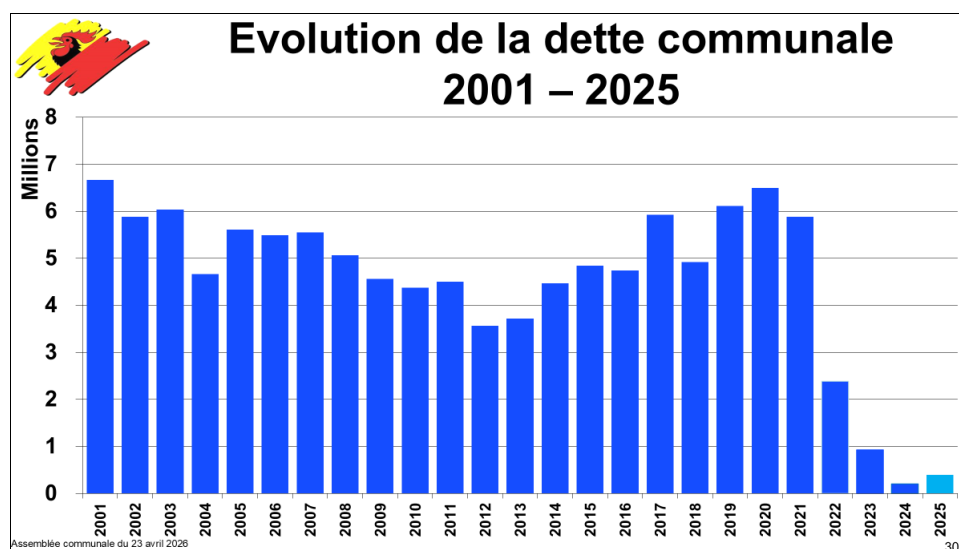
Comptes des investissements

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Total des recettes | Fr. 160'459.45 |
| Total des dépenses | <u>Fr. 891'967.60</u> |
| Excédent de dépenses | Fr. 731'508.15 |

Assemblée communale du 23 avril 2026 29

Evolution de la dette communale

| | |
|--|------------|
| Dette nette au 31.12.2025 | 511'705.78 |
| Dette nette par habitant (1'642 habitants) | 311.63 |



M. Vincent Guillet remercie M. Girardin pour ses explications et donne la parole à M. Sylvain Probst, Président de la commission financière pour le rapport de celle-ci.



3.4. Rapport de la Commission financière

Assemblée communale du 23 avril 2026

31

Rapport de la Commission financière

La Commission Financière s'est réunie le 30 mars 2026 pour examiner le contrôle des comptes 2025. Nous avons reçu de M. Benoît Andrey de la société fiduciaire BDO SA, le rapport de révision sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2025. Le rapport établi le 19 mars 2026 est sans réserve, ni remarque particulière. La comptabilité et les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, pour la quatrième fois selon les nouvelles normes d'établissement des comptes MCH2. Depuis l'introduction de cette nouvelle norme, les comptes annuels sont complétés par un rapport de gestion ainsi que par des indicateurs financiers. Nous remercions les autorités communales et l'administration communale pour la qualité des documents préparés.

Lors de cette séance, nous avons pu poser toutes les questions que nous avons jugées nécessaires auprès des représentants du Conseil Communal et de l'Administration Communale. Nous avons reçu des réponses en toute transparence, claires et précises de MM. Guillet – Syndic, et Girardin – Responsable des Finances, ainsi que de Mmes Minguely – Caissière Communale et Roulin – Perceptrice des impôts.

Comptes de résultats : le résultat total net est d'environ +577 KCHF, ce qui est meilleur de 552 KCHF par rapport au budget, principalement grâce à des rentrées fiscales supérieures. Le résultat des activités principales, sans tenir compte des charges et revenus financiers ni des éléments exceptionnels, est de +191 KCHF. Ce résultat opérationnel, bien que positif, est relativement proche de l'équilibre et souligne la difficulté de maintenir cet équilibre. Une gestion rigoureuse est essentielle pour y parvenir.

La Commission financière relève que :

- Les charges sous la gestion directe du Conseil Communal sont bien maîtrisées et les charges liées, qui ne sont pas sous la gestion directe du Conseil Communal, sont inférieures grâce à des décomptes finaux positifs. Ces décomptes variant d'une année à l'autre ne peuvent pas être anticipés.
- Les rentrées fiscales taxées sont supérieures aux estimations et une provision pour les taxations en cours a été faite de manière prudente. L'estimation des impôts courants dans les budgets est faite sur la base des prévisions du service cantonal des contributions. L'estimation des impôts spéciaux, variant d'une année à l'autre, peut difficilement être anticipée dans les budgets.
- L'introduction de la nouvelle norme MCH2 a nécessité de réévaluer les biens de la commune pour un montant de 2'959 KCHF. Cette revue a pour conséquence un bénéfice comptable extraordinaire d'environ 296 KCHF sur l'exercice mais elle n'impacte en aucun cas les liquidités de la commune.

Flux de trésorerie (liquidités) : le flux de trésorerie provenant des activités principales est de +1'110 KCHF. Le flux de trésorerie lié aux investissements et au placement est de -833 KCHF. Enfin, le flux de trésorerie lié au financement correspond à un remboursement de la dette de -386 KCHF. Ces 3 flux montrent une bonne gestion de la trésorerie durant l'exercice.

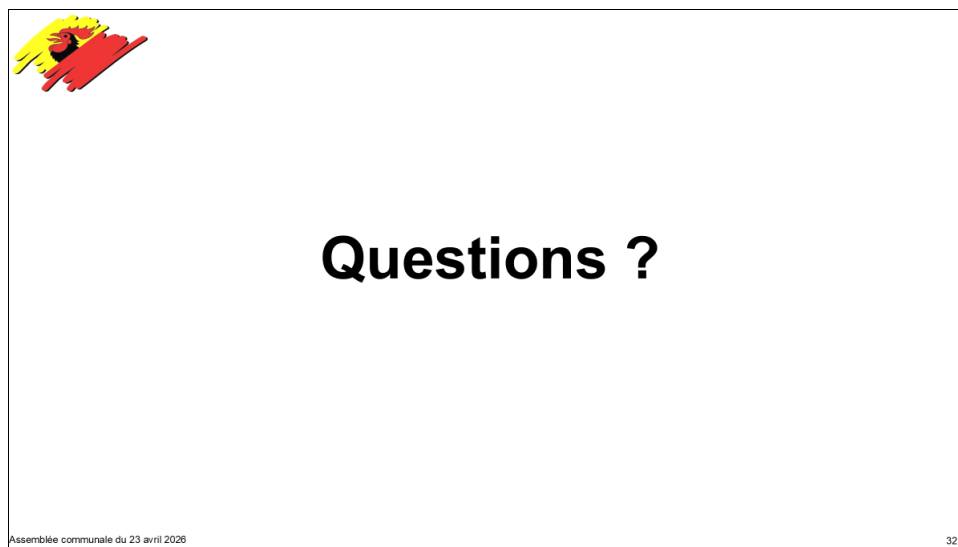
Indicateurs financiers : les indicateurs financiers montrent globalement une bonne situation de la Commune. Sur les indicateurs à suivre de près, nous relevons que l'indicateur de la dette brute représente 99% des revenus, ce qui est considéré comme bon, mais proche du seuil de 100% où cela devient moyen. Il est en légère dégradation comparé à A-1. Cela indique une situation d'endettement actuelle satisfaisante, mais pas exceptionnelle. Nous relevons également que le taux d'autofinancement est de 13%, ce qui montre la part des revenus que la collectivité peut utiliser pour financer ses investissements. Entre 10% et 20%, ce taux est moyen et devrait être supérieur à 20% pour être considéré comme bon. Il est stable comparé à A-1. Ces indicateurs donnent un aperçu de la capacité financière et sont à considérer pour la planification des futurs investissements.

Selon l'appréciation de la fiduciaire BDO SA et sur la base des vérifications effectuées, celle-ci recommande l'approbation des comptes annuels qui vous sont soumis. La commission financière, à l'unanimité de ses membres présents, se joint à l'avis de la fiduciaire et recommande à l'assemblée de les approuver.

La Commission Financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son travail et pour la très bonne maîtrise des charges de fonctionnement. Nous remercions également Mmes Minguely et Roulin pour leur disponibilité et leur travail de grande qualité.

M. Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la commission financière


La parole est à l'assemblée.



Au sujet des **comptes de résultats ou d'investissement**

Question : aucune


La parole n'étant pas demandée, Monsieur Guillet passe aux votes des comptes de résultats et d'investissements. Pour ces deux points, il précise qu'il s'agit de donner décharge des comptes au Conseil communal, par conséquent le Conseil ne vote pas.



| Compte de résultats | |
|----------------------------|-------------------------|
| vote | |
| Total des revenus | Fr. 6'766'566.48 |
| Total des charges | <u>Fr. 6'180'843.21</u> |
| Excédent de revenus | Fr. 576'723.27 |

Assemblée communale du 23 avril 2026 33

Vote : Les comptes de résultats 2025 sont acceptés à l'unanimité.



| Comptes des investissements | |
|------------------------------------|-----------------------|
| vote | |
| Total des recettes | Fr. 160'459.45 |
| Total des dépenses | <u>Fr. 891'967.60</u> |
| Excédent de recettes | Fr. 731'508.15 |

Assemblée communale du 23 avril 2026 34

Vote : Les comptes des investissements 2025 sont acceptés à l'unanimité.

Je remercie l'Assemblée pour l'approbation des comptes 2025 et de la confiance ainsi témoignée au Conseil communal et à son administration

3.5. Rapport de gestion



3.5. Rapport de gestion 2025



Assemblée communale du 23 avril 2026 35

Il s'agit du rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo).

Ce rapport est présenté chaque année, en même temps que les comptes, comme outil d'information pour faire état des principales activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée.

Ce rapport est public et se trouve sur notre site Internet avec les autres documents relatifs à cette assemblée. M. Guillet invite les citoyennes et citoyens à consulter ce rapport. Si quelqu'un le désire, il peut en faire la demande à l'administration pour obtenir une version imprimée.

L'assemblée en prend acte mais ne vote pas ce rapport de gestion.

Il était à disposition sur le site internet de la commune ainsi qu'au bureau communal, dès lors M. Guillet donne quelques informations qui se trouvent dans ce rapport de gestion



Rapport de gestion 2025

Rapport de gestion 2025




- Rapport du Conseil communal sur la gestion de la Commune de Treyvaux
- Informations importantes, des projets en cours et futurs et des décisions prises au cours de l'année 2025

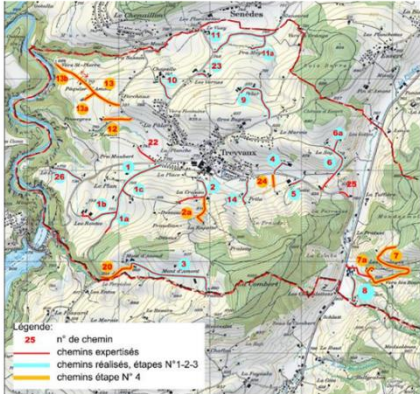
Assemblée communale du 23 avril 2026 36

Lors de l'assemblée communale du 5 avril 2012, le projet de réfection des routes communales et privées liées aux Améliorations foncières (AF) a été présenté. Ce projet a été mené en collaboration avec le bureau d'ingénieurs GEOSUD. Ces routes devant mener à des exploitations agricoles, leur réfection est subventionnée par la Confédération et le Canton à hauteur de 57 %. L'assemblée

communale avait fixé la subvention communale à 23 %. Il restait à la charge des propriétaires privés un solde de 20 % des coûts des travaux.



Rapport de gestion 2025



Legenda

- 25 n° de chemin
- chemins espératisés
- chemins réalisés, étapes N°1-2-3
- chemins étape N° 4

| Catégorie | Détail | Montant (CHF) |
|--------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Routes communales | Total des coûts communaux | 2 643 846.05 |
| | Subventions fédérales | - 652 680.00 |
| | Subventions cantonales | - 588 480.90 |
| | Solde à charge de la commune | 1 402 685.15 |
| Routes privées | Total des coûts privés | 1 494 083.90 |
| | Subventions fédérales | - 424 031.00 |
| | Subventions cantonales | - 381 799.10 |
| | Participation des privés | - 386 493.55 |
| | Solde à charge de la commune | 301 760.25 |

La Commune a accordé des subventions pour CHF 301760.25 pour la réfection des routes AF privées alors qu'un budget de CHF 360'000.00 avait été voté par l'assemblée communale pour ce programme.

Assemblée communale du 23 avril 2026 37

CAPRICORNE asiatique

Après une éradication annoncée en 2018, l'insecte a été redécouvert en octobre 2024 à Marly, puis en février 2025 à Pierrafortscha. Cet insecte attaque principalement les feuillus tels que les érables, marronniers, bouleaux, frênes, peupliers, saules et ormes. Les femelles pondent leurs œufs sous l'écorce ; les larves y éclosent et s'enfoncent dans le bois, où elles se nourrissent et se développent. Ceci perturbe la circulation de la sève et affaiblit la structure de l'arbre. Après la nymphose, les adultes émergent par des trous circulaires d'environ 1 cm de diamètre, souvent visibles sur le tronc ou les branches. Les dégâts incluent le dépérissement des branches, la chute prématurée des feuilles et, dans les cas graves, la mort de l'arbre.

L'adulte mesure entre 3 et 3.5 cm, avec un corps noir brillant parsemé de taches blanches ou jaunes. Ses antennes, plus longues que son corps, sont annelées de blanc et de noir. Les larves, de couleur blanc crème et dépourvues de pattes, peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de longueur. La résurgence du capricorne asiatique dans le canton de Fribourg souligne l'importance d'une vigilance continue les autorités et la population.



Rapport de gestion 2025

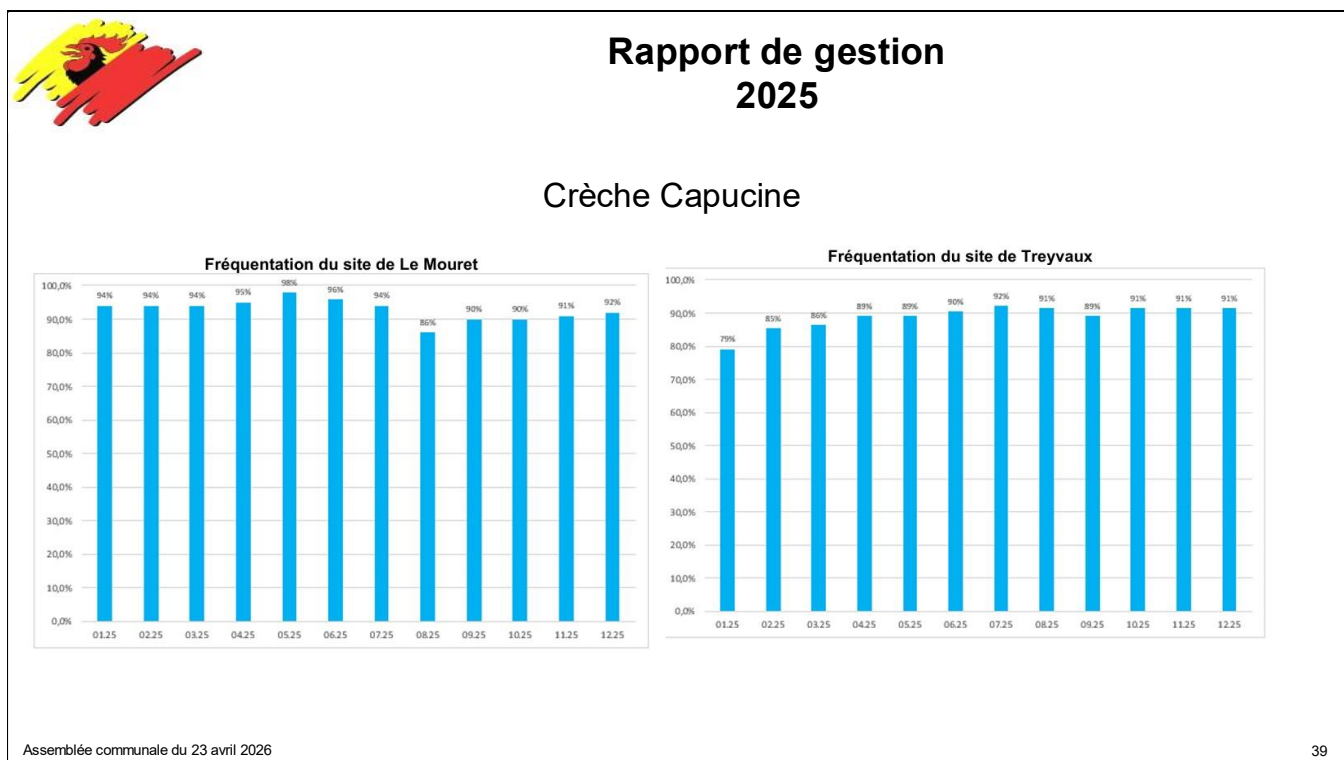


Reconnaître le capricorne asiatique

L'adulte mesure entre 3 et 3.5 cm, avec un corps noir brillant parsemé de taches blanches ou jaunes. Ses antennes, plus longues que son corps, sont annelées de blanc et de noir. Les larves, de couleur blanc crème et dépourvues de pattes, peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de longueur.

Assemblée communale du 23 avril 2026 38

Vous trouvez également le taux d'occupation de notre crèche qui se situe à plus de 90%.



Voilà un bref aperçu de ce que vous trouvez dans le rapport de gestion 2025.

La parole est à l'Assemblée. Avez-vous des questions au sujet du rapport de gestion du conseil communal



Question : aucune

L'assemblée en prend acte mais ne vote pas sur ce rapport de gestion.

4. Plan financier 2026 à 2030



M. Vincent Guillet rappelle qu'un plan financier est une projection et une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, il sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts. M. Guillet rappelle que l'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Pour la présentation du plan financier pour les années de 2026 à 2030, il passe la parole à M. Olivier Girardin, responsable du dicastère des finances.

Présentation

Dans le plan financier 2026 – 2030, il a été tenu compte des intérêts bancaires à un taux moyen de 2 % pour les investissements futurs.

Selon nos projections, les rentrées fiscales restent en légère augmentation, cependant, les constructions arrivant à termes et les terrains à bâtir disponibles se raréfiant, nous imposent de la prudence.

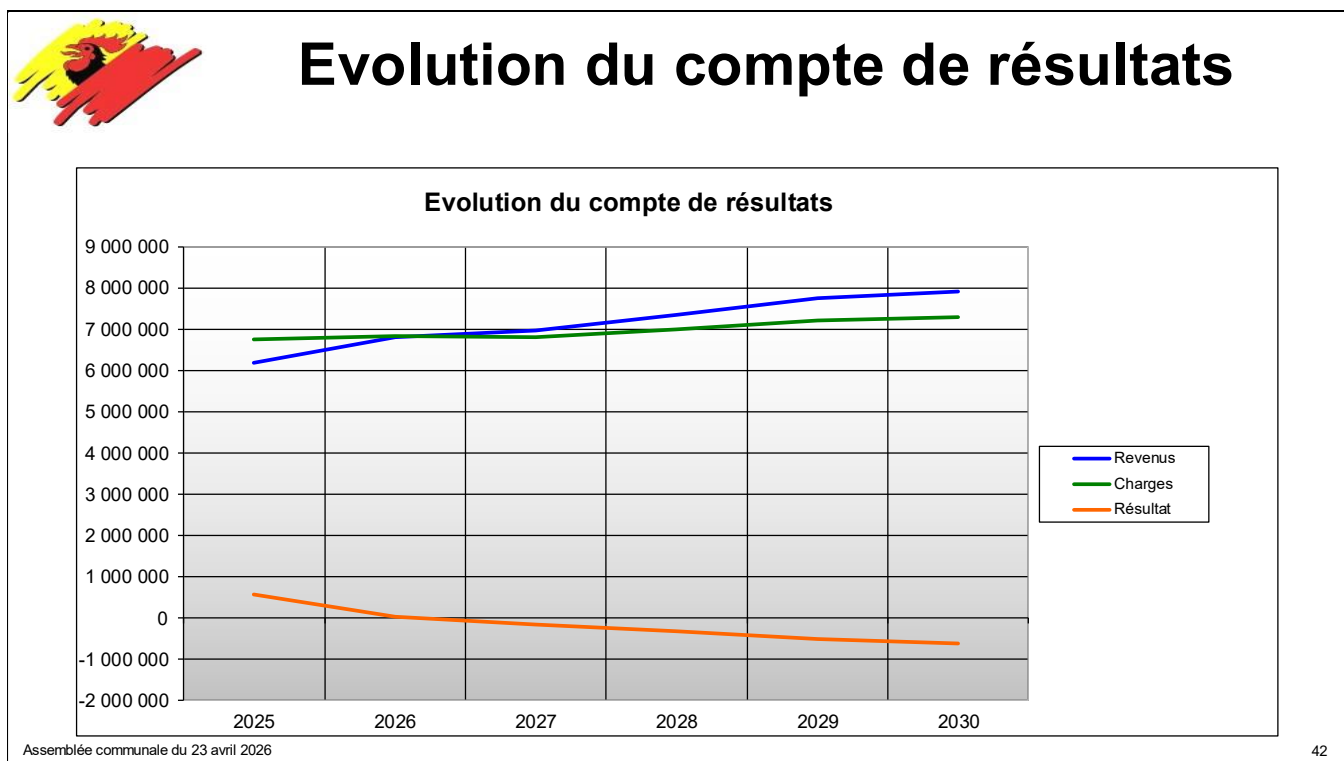
Ce plan ne tient pas compte d'une éventuelle dégradation conjoncturelle induite par la situation géopolitique actuelle et incertaine.

Comme vous pourrez le constater dans le tableau ci-dessous, le Conseil communal prévoit la poursuite de sa politique d'investissements concernant les routes, les infrastructures et bâtiments communaux, soit entre autres pour 2026 et 2027 :

- *La réalisation du projet de la station de pompage de la source de La Grande-Planche, comprenant également le remplacement des conduites.*
- *La réfection de la route d'Arconciel – 1ère étape*
- *Le parking sous l'église ainsi que la place de jeux de l'école*
- *La réalisation du projet de la station de pompage de la source de La Grande-Planche, comprenant également le remplacement des conduites.*
- *Le crédit d'étude pour les infrastructures sportives et scolaires*

Au regard des investissements planifiés, nous pouvons constater que le résultat à court terme ne sera plus positif, cela même si la courbe des revenus augmente faiblement. Dès lors une augmentation des impôts sera à prévoir.

Ci-dessous, voici les investissements prévus pour le plan financier 2026-2030 :



- 
- ### Liste des projets
- 2026 - Estimation : 410'480.-**
- Finalisation: Investigations ancienne décharge en Purlau
./. Subvention 70%
 - Finalisation: Etude d'implantation école et salle de sport
 - Finalisation: Aménagement terrain beach-volley
./. Participation VBC Smile
./. Subvention Loterie Romande
 - Finalisation: Stand de tir Les Ecorcheventres - remplacement des cibles
 - Finalisation: Rénovation des vestiaires du FC
- Assemblée communale du 23 avril 2026 43



Liste des projets 2026 - suite

Nouveau 2026:

- Réducteur de pression sur réseau d'eau potable
- Etude de projet - mise en séparatif Chantemerle / Le Marais

Total dépenses d'investissement 2026 : 410'480.-

Total recettes d'investissement 2026 : 44'950.-

Assemblée communale du 23 avril 2026

44



Liste des projets

2027 - Estimation : 6'313'000.-

- Report: Mise à ciel ouvert ruisseau des Arbagnys
./. Subvention 72%
- Finalisation: Puits de La Grande-Planche - station de pompage
- Finalisation: Puits de La Grande-Planche - conduite de liaison
- Finalisation: Parking sous l'église
- Finalisation: Place de jeux – école
- Finalisation: Réfection des escaliers devant la petite école

Assemblée communale du 23 avril 2026

45




Liste des projets

2027 – Suite

- Finalisation: Route d'Arconciel – étape 1
- Finalisation: Révision partielle du PAL - étape 1
- Crédit d'étude infrastructure scolaire et sportive
- Réfection des routes de Chantemerle et du Marais

Assemblée communale du 23 avril 2026

46




Liste des projets

2028 - Estimation : 380'000.-

- Energie - mise aux normes de l'éclairage public
- Révision partielle du PAL – étape 2
- Mise à ciel ouvert ruisseau secteur Pra d'Avau
./. Subvention 80%

Assemblée communale du 23 avril 2026 47



Liste des projets

2029 - Estimation : 3'000'000.-

- Nouveau réservoir d'eau potable
- Route Treyvaux-Arconciel étape 2

2030 - Estimation : 0.-

- Aucun investissement prévu en 2030

Assemblée communale du 23 avril 2026 48

Merci de votre attention.

M. Vincent Guillet remercie M. Olivier Girardin pour ses explications et donne la parole à M. Sylvain Probst, Président de la Commission financière.



Plan financier

2026 – 2030

Rapport

de la Commission financière

Assemblée communale du 23 avril 2026 49

Rapport de la commission financière

MM. Guillet et Girardin ainsi que Mmes Minguely et Roulin nous ont informés et donné les détails du plan financier 2026 – 2030.

Les hypothèses d'évolution définies pour l'élaboration du plan financier nous paraissent pertinentes. Nous relevons que la planification financière est à l'équilibre en 2026 et quasiment à l'équilibre en 2027. A partir de 2028, les charges seront supérieures aux excédents. Une priorisation des investissements sera certainement à prévoir. Le plan inclut le « Crédit d'étude infrastructures scolaires et sportives », mais pas la construction des infrastructures qui en résulteraient. Sans changement notable de la situation financière de la commune, ce projet entraînera une augmentation des impôts.

Malgré des bons résultats ces dernières années, l'équilibre budgétaire reste un exercice difficile pour notre commune et nécessaire pour notre indépendance.

M. Guillet remercie M. Probst pour la lecture du rapport de la Commission financière.

La parole est à l'Assemblée.



Questions : aucune

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée prend acte du plan financier 2026 à 2030.

5. Arcia Région Culturel – adoption des statuts



Monsieur Vincent Guillet passe au point 5 de l'ordre du jour : Arcia Région Culturelle – adoption des statuts. Pour la présentation de ce point, il passe la parole à Monsieur Jean-Claude Bourqui, responsable du dicastère des Sociétés locales, culture, loisirs, bâtiments et conciergerie, qui va donner des explications sur cette nouvelle association de communes.

Présentation

Mesdames,
Messieurs,

52

Assemblée communale du 23 avril 2026

Arcia Région culturelle – adoption des statuts

- L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fribourgeoise sur les agglomérations (LAgg ; RSF 140.2) entraîne la disparition de la forme institutionnelle des agglomérations. L'Agglomération de Fribourg doit ainsi être dissoute et ses tâches reprises par d'autres structures.
- Les missions liées au développement territorial (planification régionale, mobilité, économie territoriale, urbanisation et environnement) seront reprises par l'Association régionale de la Sarine (ARS), dont les nouveaux statuts entreront en vigueur le 1er juillet 2026, étant précisé que le tourisme a été repris par l'ARS avec effet au 1er janvier 2025.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fribourgeoise sur les agglomérations (LAgg ; RSF 140.2) entraîne la disparition de la forme institutionnelle des agglomérations. L'Agglomération de Fribourg doit ainsi être dissoute et ses tâches reprises par d'autres structures. Les missions liées au développement territorial (planification régionale, mobilité, économie territoriale, urbanisation et environnement) seront reprises par l'Association régionale de la Sarine (ARS), dont les nouveaux statuts entreront en vigueur le 1er juillet 2026, étant précisé que le tourisme a été repris par l'ARS avec effet au 1er janvier 2025.

Parallèlement, la question de l'organisation du soutien régional à la culture a été examinée depuis 2023 par un comité de pilotage mis en place par la Préfète de la Sarine et réunissant des représentantes et représentants des communes ainsi que du milieu culturel. Ces travaux ont conduit à la proposition de créer une association de communes dénommée « Arcia Région culturelle », destinée à reprendre et développer les instruments de coopération intercommunale dans le domaine culturel. La constitution de cette nouvelle association de communes entraînera la dissolution de Coriolis Infrastructures.

Arcia Région culturelle – adoption des statuts



En 2024, l'Agglomération de Fribourg et Coriolis Infrastructures ont versé plus de 5,2 millions de francs à plus de 70 entreprises culturelles de la région.


Ces contributions jouent un rôle déterminant pour la vitalité du tissu culturel régional et participent à l'attractivité de la région.

53

Le soutien régional à la culture représente aujourd'hui un enjeu important. En 2024, l'Agglomération de Fribourg et Coriolis Infrastructures ont versé plus de 5,2 millions de francs à plus de 70 entreprises culturelles de la région. Ces soutiens ne financent pas seulement des spectacles : ils soutiennent des emplois, des bénévoles, des infrastructures, et génèrent des retombées économiques pour l'hôtellerie, la restauration, le commerce et le tourisme. La culture est un moteur de cohésion sociale et d'attractivité régionale.

La nouvelle Région culturelle sera constituée sous la forme d'une association de communes. Ses organes sont l'assemblée des délégué-e-s, le comité de direction, la commission financière, la commission culturelle, la commission pour les infrastructures culturelles ainsi que le coordinateur ou la coordinatrice régional-e de la culture.

Arcia Région culturelle – adoption des statuts



- La Conseil communal propose de prendre le socle de base contribution de Fr.5.-/hab.
- Soutien administratif aux sociétés culturelles locales et amatrices
- Un évènement ou une action culturelle pour la population
- Participation au réseau culturel et à la mise en œuvre de la politique culturelle régionale
- Soutien à l'agenda culturel numérique fribourgeois *In Situ*,
- D'autres prestations à imaginer éventuellement comme prix culturels, bourses ou résidences

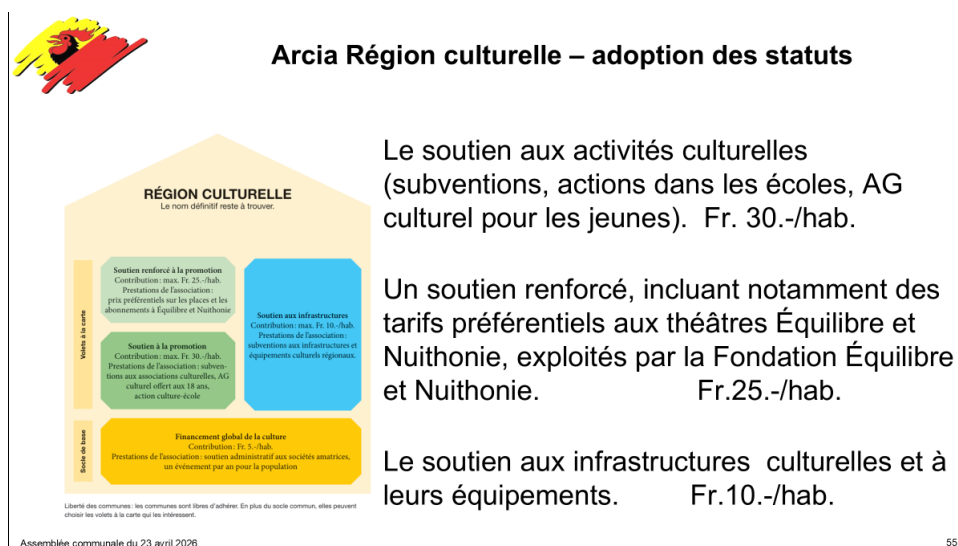
54

Le financement de la Région culturelle repose sur un système combinant un socle de base obligatoire et des modules complémentaires facultatifs. Le socle de base, fixé à 5 francs par habitant, permet d'assurer les missions fondamentales de l'association, notamment le soutien et le conseil aux acteurs culturels, ainsi que des actions visant à favoriser l'accès de la population à la culture. Puis trois **modules optionnels**, permettant d'adapter l'engagement selon les priorités de chaque commune :

1. Le soutien aux activités culturelles (subventions, actions dans les écoles, AG culturel pour les jeunes).
2. Un soutien renforcé, incluant notamment des tarifs préférentiels aux théâtres **Équilibre et Nuithonie**, exploités par la Fondation Équilibre et Nuithonie.
3. Le soutien aux infrastructures culturelles et à leurs équipements.

Ce système permet à chaque commune de choisir son niveau d'implication, tout en garantissant une gouvernance claire, avec une assemblée des délégués, un comité de direction et deux commissions spécialisées indépendantes.

Enfin, cette nouvelle région culturelle permettra d'obtenir un soutien financier de l'État dans le cadre de la future loi sur l'encouragement des activités culturelles. Les communes qui n'adhèrent pas à une région culturelle risquent, à terme, de ne pas pouvoir bénéficier de ces soutiens.



En résumé, Arcia Région culturelle vise trois objectifs :

- Soutenir durablement les acteurs culturels régionaux ;
- Renforcer l'accès à la culture pour toutes et tous ;
- Construire une stratégie culturelle cohérente et évolutive pour l'ensemble du territoire.

Il s'agit donc d'une opportunité de simplifier les structures existantes, de sécuriser les financements et de renforcer le rayonnement culturel de notre région.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale d'approuver l'adhésion de la Commune à l'association de communes « Arcia Région culturelle », d'accepter ses statuts, et de souscrire au socle de base.

Je vous remercie de votre attention.



Arcia Région culturelle – adoption des statuts



- Soutenir durablement les acteurs culturels régionaux
- Renforcer l'accès à la culture pour toutes et tous
- Construire une stratégie culturelle cohérente et évolutive pour l'ensemble du territoire.

Assemblée communale du 23 avril 2026 56

Merci pour votre attention

Monsieur Guillet remercie Monsieur Bourqui pour sa présentation.

Il donne la parole à Monsieur Sylvain Probst, pour le rapport de la Commission financière.



Arcia Région culturelle – adoption des statuts

Rapport de la Commission financière

Assemblée communale du 23 avril 2026 57

Rapport de la commission financière

La création de cette association permettra de continuer à soutenir la vie culturelle dans la région. La commission financière donne un préavis favorable à l'adhésion, avec un financement de base de 5 CHF par habitant. Les modules supplémentaires, qui impliquent un coût conséquent pour la commune, pourront être proposés par le Conseil Communal à l'Assemblée via les budgets annuels. La commission recommande de préciser chaque année, de manière transparente, le niveau de soutien prévu.

Pour terminer, la commission financière remercie le Conseil Communal dans son ensemble pour son engagement et son précieux travail. J'aimerais également remercier mes collègues de la Commission Financière, Mme Corinne Yerly, MM Julien Bianchi, Raphaël Roulin et Jacques Biemann pour leur engagement et le travail effectué dans une très bonne ambiance. Alors que nous arrivons en fin de législature, c'est en principe le dernier rapport de la commission. Merci pour la confiance accordée dans cette mission.

Monsieur Vincent Guillet remercie Monsieur Probst pour la lecture du rapport de la Commission financière.

Il précise que ces statuts étaient à disposition au bureau communal et sur le site internet de la commune. Personne ne souhaite la lecture détaillée des articles.

La parole est à l'assemblée.



Questions : aucune

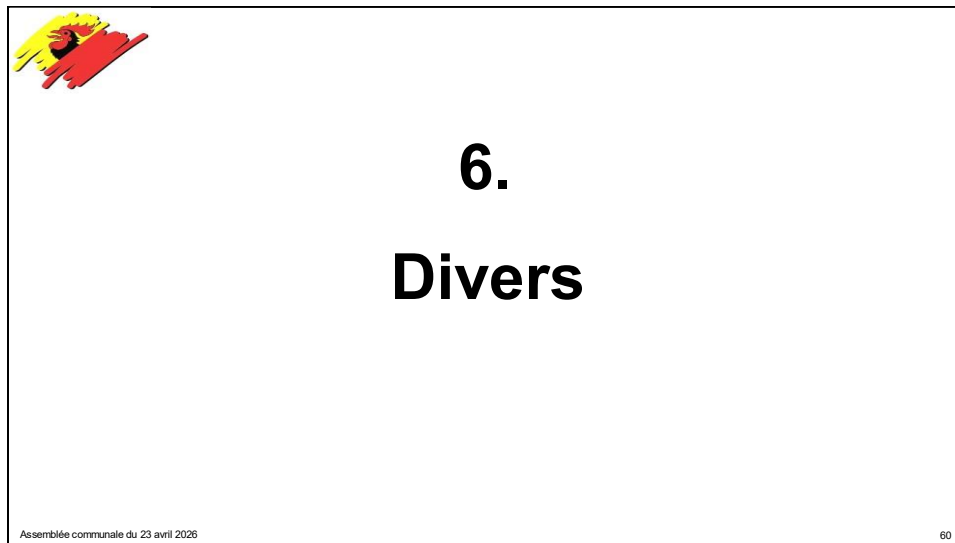
La parole n'étant pas demandée, Monsieur Guillet passe au vote



Vote : Les statuts d'Arcia Région Culturelle ont été adoptée par 79 oui et 1 abstention.

M. Guillet remercie l'assemblée.

6. Divers



M. Vincent Guillet prend la parole :

Ce soir, je voudrais de remercier plusieurs personnes, tout d'abord Pierre-Jo notre vice-syndic qui a consacré pas moins de 20 années au service de notre commune en tant que conseiller communal.

Vingt ans d'engagement au sein d'un exécutif communal, cela représente 49 assemblées communales, 828 séances de conseil, 1861 heures de vacation, 4551km et 128 séances de commission d'aménagement. Ce n'est pas seulement une longévité remarquable, c'est surtout une preuve de fidélité, de constance et de profond attachement à la collectivité. Durant toutes ces années, tu as mis tes compétences, ton expérience au service de l'intérêt public.

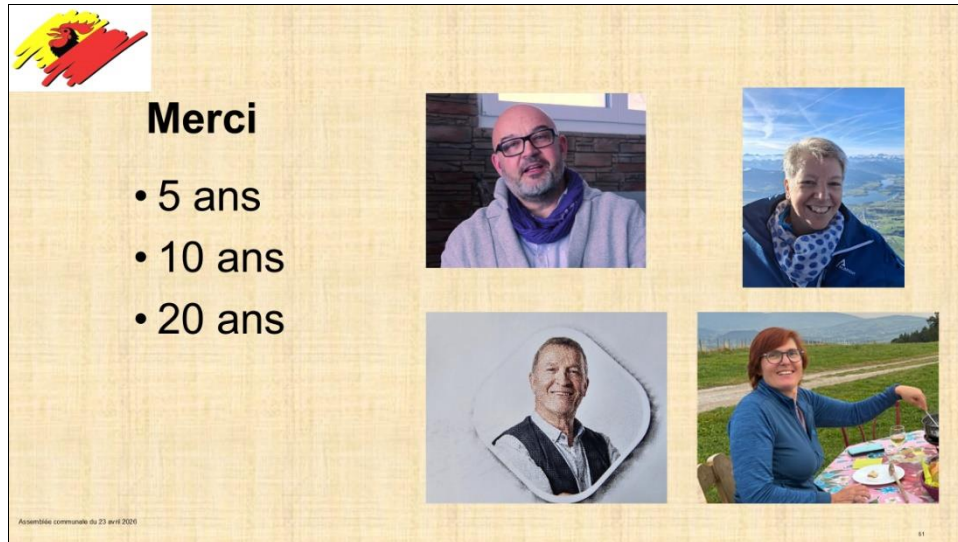
Tu as accompagné de nombreux projets, pris des décisions importantes, toujours avec sérieux et conviction.

Mais au-delà des dossiers et des réalisations, je salue l'homme : ton esprit collégial, ton écoute, ta disponibilité et ton sens du dialogue qui ont marqué notre Conseil communal. Tu as été un collègue précieux, sur qui chacun pouvait compter.

Un tel investissement ne se fait jamais seul. Permettez-moi d'adresser également mes remerciements les plus sincères à ta femme et ta famille, qui t'ont soutenu tout au long de ces années d'engagement.

Après deux décennies au service de la collectivité, il est temps pour toi de tourner une page importante. Nous espérons que cette retraite t'offrira encore de beaux moments avec ta famille et tes amis.

Merci et félicitations.



Olivier après 5 ans au conseil communal, tu as donné bien de ton temps et tes compétences. Bien sûr, tu as géré nos finances avec rigueur et sérieux, et nous savons tous à quel point cette responsabilité est essentielle. Mais au-delà des chiffres et des budgets, tu as surtout apporté ton sens de l'écoute, ton calme, et ta volonté constante de faire au mieux pour notre collectivité.

Tu as contribué à faire avancer notre commune, à soutenir ses projets, et à construire son avenir, toujours avec engagement et discrétion. Et cela, nous ne l'oublierons pas.

Mais ce que nous retiendrons surtout, c'est la personne que tu es : quelqu'un de fiable, de profondément engagé, et avec qui il a été un réel plaisir de collaborer.

Alors aujourd'hui, c'est un grand merci que nous souhaitons t'adresser. Merci pour ton travail, ta présence, ton énergie, et tout ce que tu as apporté.

Nous te souhaitons sincèrement le meilleur pour la suite, dans tes projets à venir, qu'ils soient professionnels ou personnels. Et surtout, nous espérons que tu garderas un bon souvenir de ces années passées parmi nous.

Merci encore à vous deux... ils méritent tous nos applaudissements.

Ce soir, je souhaite aussi adresser des remerciements particuliers à deux collaboratrices pour leur fidélité et leur engagement exemplaire : Stéphanie Minguely, pour ses 10 années, et Sandra Maradan, pour ses 20 années au service de notre commune.

Il est difficile de résumer en quelques mots tout ce que vous apportez. Vous êtes des piliers de notre administration, des visages accueillants pour nos citoyens, des mémoires vivantes de nos dossiers, et un soutien précieux pour nous, conseillers. Votre professionnalisme, votre disponibilité et vos sourires sont inestimables. Grâce à vous, la vie communale prend un visage humain au-delà des formalités.

Bravo et merci

Le Conseil en a terminé avec ses présentations et informations, je vous donne la parole. Avez-vous des questions ou des remarques.

M. Olivier Girardin prend la parole :

*Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,
Chers Collèges et Amis du Conseil communal,
Chère Stéphanie et Chère Sarah,*

Après 5 passionnantes années passées à la tête du dicastère des finances et des assurances, l'heure est venue pour moi de tourner cette page importante de ma vie.

Mais avant, je souhaite remercier tous les acteurs qui m'ont permis de vivre cette enrichissante et une fois encore passionnante aventure. Merci à vous, habitantes et habitants de Treyvaux de m'avoir apporté vos voix lors des élections de 2021 puis de m'avoir accordé votre confiance tout au long de ces années. A votre contact, j'ai appris à connaître le village et à apprécier à sa juste valeur la vie à Treyvaux.

Merci à vous mes Collègues autour de la table du Conseil, qui avez soutenu les décisions liées aux finances mais surtout d'avoir toléré mon caractère et certaines de mes interventions un peu « brut de décoffrage ». Je ne parlerai pas ici de mon humour qui parfois peut être un peu caustique et pour lequel vous êtes toujours restés bon public.

Merci à vous, Sarah et Stéphanie, les chevilles ouvrières de ce dicastère, souvent dans l'ombre, mais tellement efficaces et professionnelles. Toujours de bon conseil et d'un soutien sans faille, vous êtes les glissières de sécurité de l'autoroute de la réussite.

Je ne terminerai pas sans remercier ma compagne Géraldine avec qui, son soutien m'a porté tout au long de ce mandat, me permettant ainsi de le vivre pleinement.

I vo remerchio totè è ti, a di bada è granda ya a la communa dè Trivô.

Question :

Mme Gabrielle Jenny je déplore que dans notre village, il y ait des zones que j'appelle « sinistrée », qui ressemblent à des décharges à ciel ouvert. Et je me demande si la commune peut faire quelque chose – j'avais écrit une lettre il y a quelques années à ce sujet. Et je me pose cette question et je la pose au Conseil communal. Je vous remercie beaucoup pour votre travail.

M. Vincent Guillet se souvient bien avoir reçu le premier courrier de Madame Jenny. Le Conseil communal avait écrit et fait la remarque au propriétaire. Malheureusement, rien n'a bougé, c'est comme si on avait parlé à un mur, les autorités ont été mal reçues. Le propriétaire a répondu que « cela ne nous regardait pas »... C'est triste. Malheureusement, nous n'avons que peu de moyen d'intervenir sur des propriétés privées. La Commune a rencontré les personnes concernées. Cela a jeté un froid dans la discussion.

Il pense connaître les 2-3 endroits concernés par ce problème. Il n'est pas nécessaire de citer les endroits. Chacun voit très bien des propriétés concernées.

M. Guillet propose de relancer ces propriétaires pour leur dire que nous avons à nouveau reçu des réclamations lors de l'assemblée et nous allons tenter de trouver des solutions et régler ce problème. Il remercie Madame Jenny.

Voilà cette législature se termine pour certain et va s'ouvrir samedi pour d'autres, Je voudrais remercier l'ensemble des acteurs de notre administration communale : les collaboratrices et collaborateurs administratifs, les concierges, le personnel édilitaire ainsi que les auxiliaires. Chacun, à sa manière, contribue au bon fonctionnement de notre collectivité.

Mes remerciements vont aussi à tous les membres des commissions communales, qui ont œuvré durant ces cinq dernières années avec compétence et engagement.

Merci à mes collègues du conseil communal.

Ce fut pour moi un grand privilège de travailler à vos côtés. Au fil des séances, des débats et des décisions, j'ai découvert non seulement votre engagement, mais aussi votre écoute, votre respect et la richesse de nos échanges.

Ces années ont été jalonnées de défis, mais aussi de nombreuses réussites dont nous pouvons être fiers collectivement. Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre implication, votre sens des responsabilités et votre attachement sincère à notre commune.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance, pour la qualité de votre travail et pour toute l'énergie que vous consacrez, jour après jour, au service de notre collectivité.

Enfin, au nom du Conseil communal, je vous remercie toutes et tous de votre présence et de votre participation à cette assemblée.

Je vous souhaite une excellente fin de soirée, et surtout, que la santé vous accompagne.

L'assemblée est levée.



Bonne soirée



Assemblée communale du 23 avril 2026

62

L'assemblée est levée à 21h10

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire

Le Syndic

Sandra Maradan

Vincent Guillet